

VOTRE CARTE DEVIENT VOTRE COUVERTURE HORS DU TOGO

INFO : 8283

Assistance médicale | Repatriement | Avance de fonds | Fret & vol de bagages | Couverture monde entier | Assistance 24h/24

CORIS BANK

www.journal-lemedium.com

LE MEDIUM

Hebdomadaire d'Informations #
Société - Politique - Economie - Développement - Culture

N° 0722 du 29 Septembre au 05 Octobre 2026 - Prix : 250 F CFA

**Identification biométrique :
Le Togo, l'une
des références
du programme
régional WURI** ^{P.6}



ACCÉLÉRATION DES PROJETS COMMUNS DANS LE SECTEUR DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT :

**BUDAPEST ET LOMÉ
EN PARFAITE COMMUNION** ^{P.3}

**ECONOMIE/FINANCES :
LE DÉFICIT GLOBAL RAMENÉ
À 0,8% DU PIB À FIN JUIN 2026** ^{P.3}



EDITO

Le Changement
est en nous

"Mieux vaut prendre le changement par la main, avant qu'il ne nous prenne par la gorge". Cette pensée de Winston Churchill est on ne peut plus claire, précise et concise.

Il y a de grand changement à vivre une fois que vous apprendrez le pouvoir du lâcher-prise. Arrêter de permettre à n'importe qui ou quoi que ce soit de contrôler, limiter, réprimer ou de vous décourager d'être votre véritable soi.

Aujourd'hui est le vôtre à façonner - possédez-le - libérez-vous des gens et des choses qui empoisonnent ou diluent votre esprit.

Soyons naturel, humble mais nous même. Débarrassons-nous de tout ce qui empoisonne notre vie.

La vie est belle.

Crédo TETTEH



Récépissé

N°0465/29/10/12/HAAC

Adresse :

23 Rue Formatec, Agoè-Cacavéli
01 BP : 450 Lomé

Tél : +228 91538081

Courriel : lemedium2013@yahoo.fr

Maison de la Presse : Casier N° 78

N°RCCM : TG-LOM 2015A6516

NIF : 1000480972

N°CFE : 7966PP2015/2015

Directeur Général :

TETTEH Adjé K. Crédo

Directeur de la Publication :

WOUSSOU Kossi

Rédaction :

Crédo TETTEH

Ali Samba

Infographie : JPB

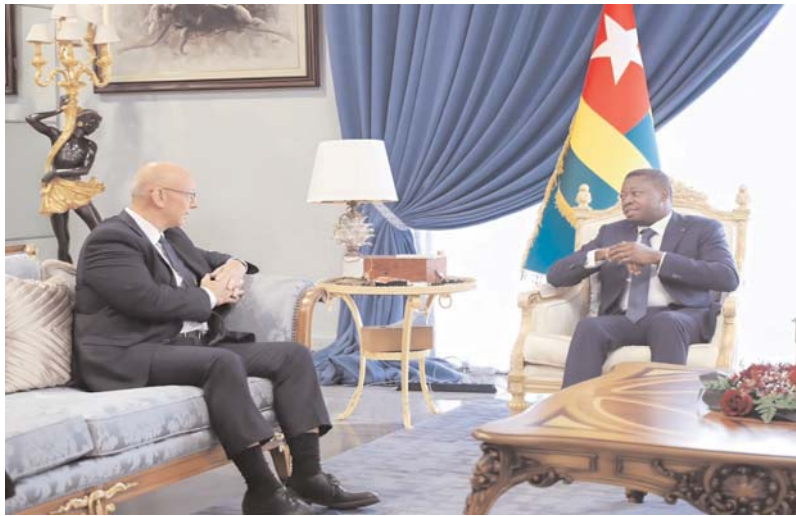
Impression : VISION

Tirage : 2500 exemplaires

ACCÉLÉRATION DES PROJETS COMMUNS DANS LE SECTEUR DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT :
BUDAPEST ET LOMÉ EN PARFAITE COMMUNION

L'Ambassadeur de Hongrie au Togo, Tamás Fehér Endre, a été reçu vendredi dernier à Lomé en audience par le Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé. Au sortir de l'audience avec le Président du Conseil, le diplomate hongrois a exprimé la volonté de son pays d'accélérer la mise en œuvre des projets d'intérêt commun, notamment dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement. Il a également salué l'excellence des relations entre Budapest et Lomé.

" Nous avons eu une rencontre très fructueuse avec le Président du Conseil du Togo. Les discussions ont porté sur de nombreux sujets d'intérêt commun, notamment la construction de stations de traite-



Une vue de l'audience

ment durable des eaux usées dans le Grand Lomé. Ce projet contribuera à l'amélioration du secteur de l'eau et de l'assainissement ", a affirmé l'Ambassadeur de Hongrie au Togo.

Pour rappel, le Togo et la Hongrie ont signé en janvier 2025 un Mémoire d'entente (MoU) prévoyant la

construction de deux stations de traitement des boues de vidange dans les localités d'Aképe et de Djagblé, conformément au Plan directeur d'assainissement du Grand Lomé.

L'impression sécurisée des documents officiels, un autre sujet de l'audience

Le Président du Conseil et l'ambassadeur hongrois ont

également échangé sur le partenariat bilatéral en matière d'impression sécurisée des documents officiels.

" Je remercie le Président du Conseil pour son intérêt pour la coopération entre le Togo et la Hongrie. Il a été particulièrement attentif aux projets que nous avons proposés, et la Hongrie se réjouit de pouvoir travailler avec le gouvernement togolais pour le bonheur des populations ", a-t-il ajouté.

Le Togo et la Hongrie développent un partenariat dans les domaines agricole, de la sécurité, de l'énergie, de l'eau, des Technologies de l'information et de la communication. La visite à Lomé de l'ambassadeur Tamás Fehér Endre s'inscrit dans le cadre du renforcement de cette coopération.

@LEMEDIUM

COMMÉMORATION - AGRESSION TERRORISTE DU 23 SEPTEMBRE 1986 :

Il y a 40 ans aujourd'hui

Dans la nuit du 23 au 24 septembre 1986, Lomé avait été plongée dans une atmosphère de tension à la suite d'une attaque ayant provoqué des tirs dans plusieurs quartiers de la capitale. Les forces de défense et de sécurité, en face d'une situation d'attaque terroriste, se sont mobilisées promptement et avec une efficacité hors pair pour contenir les assaillants et organiser la riposte. Ceci bien évidemment avec le concours de la population.

Hier jour anniversaire d'incidence, notre pays le Togo a commémoré le 40^e anniversaire de l'agression terroriste du 23 septembre 1986. La cérémonie a été présidée au camp Général Gnassingbé Eyadéma à Lomé par le Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, Chef suprême des armées. Elle a été marquée par plusieurs temps forts, notamment des hommages aux victimes de cette attaque et une cérémonie de décoration de personnels des forces de défense et de sécurité.

Notons que plusieurs autorités administratives, politiques, traditionnelles et militaires ont marqué de leur présence cette commémoration qui a une forte dimension mémorielle et patriotique. Précisons qu'avant la cérémonie au camp Général Gnassingbé Eyadéma, des dépôts de gerbes ont été organisés dans les chefs-

lieux des régions et préfectures du pays, ainsi qu'à la Place des Martyrs à Lomé.

Des gestes symboliques et des hommages ont marqué la commémoration

Par ces gestes symboliques, des hommages ont été rendus à la mémoire de ceux qui ont perdu la vie lors des événements des 23 et 24 septembre 1986. Une occasion également de rappeler aux générations présentes et futures la portée de cette page de l'histoire nationale.

Durant la cérémonie officielle en présence du Président du Conseil, un responsable militaire, témoin de ces événements, a relaté le déroulement des faits ainsi que les conditions dans lesquelles la riposte avait été organisée, conformément aux orientations de la hiérarchie militaire. Cette réaction avait permis de repousser les assaillants et de préserver l'intégrité du territoire national.

Aujourd'hui, quarante ans après, la commémoration de cette agression constitue ainsi un moment de mémoire, de recueillement et de transmission. Elle rappelle les sacrifices consentis pour la défense de la nation et met en avant les valeurs de courage, de loyauté, de discipline et de dévouement.

Il faut ajouter que la cérémonie fut également l'occasion de distinguer seize officiers, sous-officiers et militaires de rang. Les diffé-



Le PC Faure Gnassingbé décorant un combattant

rents récipiendaires ont reçu la croix de la vaillance, avec étoile d'argent et de bronze, en reconnaissance de leur courage, de leur abnégation et de leur engagement au service de la nation.

Ces distinctions ont concerné des personnels qui se sont particulièrement illustrés lors de l'attaque du 23 septembre 1986 pour certains, et dans le cadre de l'opération Koundjoaré pour d'autres. A travers ces décorations, la République a rendu hommage à leur bravoure et à leur engagement dans des circonstances particulièrement périlleuses.

Le 23 septembre, un élément de la mémoire nationale

40 ans après les événements du 23 septembre 1986, le souvenir de cette nuit demeure un élément de la mémoire nationale et un rappel des sacrifices consentis pour la défense du territoire et la stabilité du pays. Elle invite au à la vigilance, au patriotisme et à la préservation de la paix et de la sécurité.

A travers les hommages rendus

aux victimes, le témoignage des acteurs de l'époque et la reconnaissance aux militaires qui se sont distingués par leur bravoure, cette commémoration constitue une réaffirmation de l'attachement de tout le peuple togolais aux valeurs de paix, de cohésion et de sécurité. Cette commémoration intervient dans un contexte régional ouest-africain marqué par la persistance de la menace terroriste et la progression de l'extrémisme violent dans plusieurs espaces de la sous-région.

Pour relever ces défis sécuritaires, le Président du Conseil, Faure Essozimna a accordé une attention particulière à la protection du territoire national, la sécurité des populations et la préservation de la paix sur toute l'étendue du territoire national. Cette orientation s'inscrit également dans une vision plus large visant à renforcer les capacités opérationnelles de défense et de sécurité et à créer des conditions propices au développement socioéconomique dans toutes les régions du pays.

Crédo TETTEH

INCLUSION DES PERSONNES HANDICAPEES :

UN PROJET DE LOI ADOPTÉ, DES RÉSULTANTS PROBANTS POUR LE PROJET D'APPUI À L'INSERTION SOCIOÉCONOMIQUE ET PROFESSIONNELLE DES PERSONNES HANDICAPÉES (PAIEPH)

Afin de renforcer leur inclusion sociale, le gouvernement a entrepris la révision du cadre juridique existant pour l'harmoniser avec la Convention relative aux droits des personnes handicapées et tenir compte des recommandations formulées à l'égard du Togo. Au début du mois de septembre 2026, le Conseil des ministres a adopté le projet de loi relatif à la promotion et à la protection des personnes handicapées.

Par @Crédo TETTEH

Le projet de loi renforce ainsi les dispositions relatives à la santé, à l'éducation et à la formation professionnelle, à l'accessibilité et à la mobilité, au travail et à l'emploi, à la protection sociale et à la participation à la vie publique et politique. Il prévoit également des mesures de protection particulières en faveur des femmes et des enfants handicapés. Selon le gouvernement, l'adoption de ce projet de loi permettra de renforcer la protection et la promotion des droits des personnes handicapées, et de consolider l'engagement du Togo en faveur d'une société plus inclusive et équitable.

Il faut dire que plusieurs actions sont entreprises par le gouvernement en faveur de cette couche de la population à l'exemple du Projet d'appui à l'insertion socioéconomique et professionnelle des personnes handicapées (PAIEPH)

À la date d'août 2026, le PAIEPH affiche des résultats qui donnent un contenu concret à la politique togolaise d'inclusion. Lancé il y a plus de deux ans, le projet ne se contente pas de parler d'autonomie, il en fournit des instruments.

De la compétence à l'équipement, de l'accessibilité à l'installation professionnelle, une même logique se dessine, permettre aux personnes handicapées de disposer des moyens nécessaires pour prendre pleinement part à la vie économique et sociale.

Des personnes formées, le pari de la compétence

Le choix de la formation est loin d'être anodin. Pour une personne en situation de handicap, apprendre un métier peut représenter le passage d'une situation de dépendance à une perspective d'autonomie économique. La formation apporte une compétence, mais elle apporte aussi quelque chose de plus difficile à quantifier : la capacité à se projeter dans une activité et à construire ses propres revenus. Le fait de privilégier des métiers porteurs inscrit cette démarche dans une logique d'insertion.

L'objectif n'est pas seulement d'occuper les bénéficiaires pendant une période de formation, mais de leur permettre d'acquérir des savoir-faire susceptibles de trouver une traduction professionnelle. Une formation réussie ne remet pas simple-

ment un certificat entre les mains d'un bénéficiaire, elle lui remet une possibilité d'avenir.

Des technologies d'assistance offertes

303 technologies d'assistance ont été distribuées constituent un autre volet particulièrement significatif. Ces équipements répondent à une réalité fondamentale : les difficultés rencontrées par une personne handicapée ne résultent pas uniquement de sa condition, mais aussi de l'environnement dans lequel elle évolue.

Une technologie adaptée peut faciliter une tâche, améliorer la mobilité, renforcer l'autonomie ou permettre l'accès à certaines activités qui auraient autrement été plus difficiles. L'investissement prend alors une dimension très concrète. Il ne s'agit plus simplement de considérer ce que la personne ne peut pas faire, mais de lui donner les moyens de faire davantage. C'est une autre manière de regarder le handicap : non pas à travers les limitations, mais à travers les capacités que les bons outils permettent de libérer.



Remise symbolique

515 kits pour passer de l'apprentissage à l'action

Ces kits d'installation professionnelle ont été offerts pour prolonger naturellement les formations. C'est probablement l'un des enseignements les plus importants de l'expérience : former sans donner les moyens de commencer peut laisser le bénéficiaire face à un nouveau mur. À l'inverse, l'accompagnement matériel permet de transformer une compétence acquise en activité potentielle.

Le kit devient ainsi le trait d'u-

nion entre la salle de formation et le monde professionnel. Pour celui qui souhaite s'installer à son compte, disposer d'un minimum d'équipement peut faire toute la différence entre un projet qui reste sur le papier et une activité qui commence réellement. L'enjeu dépasse alors la distribution d'un matériel : il touche à la création de revenus, à l'indépendance et à la dignité économique.

L'inclusion ne saurait cependant être complète si les lieux eux-mêmes demeurent difficiles d'accès. La construction de 80 rampes d'ac-

cès dans les centres d'examen de fin d'apprentissage répond à cette exigence, toujours dans le cadre du même projet. Cette réalisation peut sembler relever de l'infrastructure. Elle touche pourtant directement à l'égalité des chances. Un candidat qui ne peut accéder facilement à un centre d'examen ne dispose pas des mêmes conditions que les autres pour faire valoir les compétences qu'il a acquises. La rampe d'accès devient alors bien davantage qu'un ouvrage en béton. Elle matérialise un principe : l'accessibilité doit accompagner le parcours de la personne, de la formation jusqu'à la validation de ses compétences.

Avec 576 personnes formées, 303 technologies d'assistance distribuées, 515 kits d'installation professionnelle remis et 80 rampes construites, le PAIEPH a déjà posé des bases significatives. Mais ces résultats ne doivent pas être considérés comme un point d'arrivée. Ils constituent plutôt un socle à partir duquel la dynamique peut changer d'échelle.

ECONOMIE/FINANCES :

Le déficit global ramené à 0,8% du PIB à fin juin 2026

Le Conseil National du Crédit (CNC), l'observatoire des évolutions économiques du Togo a tenu sa 3ème session ordinaire le 17 septembre 2026. A l'occasion, le Ministre des finances et du budget, Essowè Barcola, a salué la résilience de l'économie togolaise. " Sur le plan des finances publiques, je salue le redressement de notre trajectoire budgétaire. Le déficit global (dons compris) a été ramené à 0,8% du Produit Intérieur Brut (PIB) à fin juin 2026, contre 2,4% un an plus tôt. Cette discipline budgétaire contribue au désendettement de l'État, avec un ratio dette/PIB qui est ressorti à 60,2%, contre 62,8% à fin décembre 2025, maintenant notre pays en deçà de la norme plafond de 70% de l'UEMOA ", a-t-il informé.

Pour le ministre des finances et du budget, ces résultats s'inscrivent dans le cadre des orientations stratégiques du Président du Conseil Faure Essozimna GNASSINGBE. Sous son leadership, l'État s'est engagé sur une trajectoire fondée sur la rigueur budgétaire, la mise en œuvre de réformes structurelles et la réalisation d'investissements à caractère social. La discipline budgétaire contribue également à la maîtrise du niveau d'endettement de l'État, comme en témoigne l'amélioration du ratio dette/PIB.

Un communiqué du CNC rendu public à l'issue de la réunion indique que l'économie togolaise continue de faire preuve d'une résilience, avec une projection de croissance qui s'accélère à 6,3% pour



La table d'honneur

l'année 2026, contre 6,1% l'année dernière. Ce dynamisme est principalement porté par la vitalité des secteurs des transports, du commerce et des activités portuaires, mais aussi par l'essor industriel de la Plateforme Industrielle d'Adetikopé (PIA). Cette accélération de la croissance s'opère dans un contexte de stabilité des prix, avec une inflation maîtrisée à 0,5% à fin juin 2026.

Dans cet environnement macroéconomique favorable, le secteur bancaire et financier affiche des indicateurs d'activité et de solidité globalement satisfaisants. Les dépôts et les crédits bancaires sont orientés à la hausse. De même, le dynamisme de la collecte de l'épargne par les institutions de microfinance est maintenu, en lien avec l'élargissement du réseau de ce secteur.

Nous nous réjouissons de la hausse de 83,3% des nouveaux crédits au secteur agricole, ressortis à 15,4 milliards de FCFA à fin juin 2026, contre 8,4 milliards de FCFA

au premier semestre 2025. Selon le ministre des finances et du budget, cette évolution est principalement portée par l'octroi de crédits de campagne en faveur de la filière coton. Cette dynamique est également confortée par les mécanismes de réduction des risques et de structuration des filières, notamment le Programme de Modernisation de l'Agriculture au Togo (ProMAT) et le Projet d'Appui au Mécanisme Incitatif de Financement Agricole fondé sur le partage de risques (ProMIFA). " Ces dispositifs contribuent à créer un environnement plus rassurant, favorisant une intervention plus significative des banques dans le secteur agricole ", a-t-il fait savoir.

Pour le gouvernement, il importe d'exhorter les institutions financières à recourir davantage aux mécanismes de garanties et de partage des risques, afin d'élargir les lignes de crédit aux autres filières agricoles. En outre, le secteur bancaire doit être encouragé à concevoir des mécanismes de financement encore

plus inclusifs à l'endroit des TPME. Ces entités constituent la base du tissu productif de l'économie nationale et leur développement permet de mieux répartir les fruits de la croissance économique.

Le CNC a relevé la persistance des vulnérabilités dans le secteur de la microfinance. " Nous devons impérativement veiller à l'exécution stricte des plans de redressement individuels des institutions de microfinance, en accordant une attention particulière aux institutions de grande taille. Cette exigence de rigueur et de suivi est indispensable pour sauvegarder l'épargne de près de 4,8 millions de nos concitoyens ", a conseillé Essowè Barcola.

Un appel a été lancé au secteur privé, les banques, les institutions de microfinance, les organisations professionnelles ainsi qu'à l'ensemble des acteurs économiques pour accompagner la nouvelle feuille de route gouvernementale 2026-2031 qui pourra produire pleinement ses effets que si elle est portée par une dynamique collective. " La vision du Président du Conseil, qui est de protéger, rassembler et transformer, doit être une vision partagée par nous tous ", a dit Essowè Barcola.

En rappel, le Conseil national de crédit (CNC) rassemble les représentants du secteur bancaire et de la micro finance, ceux du ministère des finances et du budget, de l'économie et de la veille stratégique, de la BCEAO, du patronat, de la Chambre du commerce et des associations de consommateurs...

Zozo

COOPERATION TOGO-EMIRATS ARABES : LOMÉ ET ABU DHABI CONCLUENT UN ACCORD D'EXEMPTION DE VISA POUR LES PASSEPORTS DIPLOMATIQUES



En marge de la 81^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies, le chef de la diplomatie togolaise, Prof. Robert Dussey, a officialisé avec les autorités émiraties, un accord d'exemption réciproque de visas pour les titulaires de passeports diplomatiques. Un pas de plus vers le renforcement de la coopération stratégique entre Lomé et Abu Dhabi.

Les relations entre le Togo et les Émirats arabes unis (EAU) franchissent un nouveau palier diplomatique. Lomé et Abu Dhabi ont signé un accord bilatéral qui vise à simplifier considérablement les déplacements officiels et à dynamiser le suivi des projets de développement conjoints entre les deux nations.

Grâce à cette entente, les diplomates et hauts fonctionnaires des deux pays munis d'un passeport diplomatique, pourront désormais voyager entre le Togo et les EAU sans avoir à accomplir les démarches préalables d'obtention de visa.

Cette suppression des formalités administratives habituelles poursuit plusieurs objectifs clés, notamment fluidifier les échanges institutionnels via l'accélération des consultations politiques et économiques directes, la simplification de l'organisation des missions en permettant une réactivité accrue lors des rencontres bilatérales, et enfin, le renforcement du dialogue stratégique à travers la création d'un cadre plus agile pour le suivi des partenariats.

"Quand la diplomatie circule plus librement, les partenariats avancent", a souligné le ministre togolais des Affaires étrangères, Robert Dussey, lors de la cérémonie de signature.

L'accord, conclu à New York, s'inscrit dans la continuité d'un partenariat fructueux entretenu depuis plusieurs années entre Lomé et Abu Dhabi. Les Émirats arabes unis s'imposent comme un partenaire de premier plan dans l'accompagnement de la feuille de route gouvernementale togolaise.

Parmi les concrétisations majeures de cette coopération figurent notamment le secteur énergétique à travers la contribution au financement et au développement de la centrale solaire de Blitta (l'une des plus grandes centrales photovoltaïques d'Afrique de l'Ouest), et les infrastructures via le soutien financier et technique à la modernisation du réseau routier et logistique togolais.

Notons qu'en levant les barrières administratives pour leurs représentants officiels, le Togo et les Émirats arabes unis jettent les bases d'une collaboration encore plus étroite pour l'attraction des investissements et le développement d'infrastructures d'avenir.

@macite.ig

OTR

Soyez vigilants, ne vous faites pas avoir !

Pour toutes les ventes aux enchères en cours à l'OTR, il est interdit :

- de s'inscrire via WhatsApp,
- de payer de frais via mobile money (Yas ou Moov money)

8201 POUR TOUTES INFORMATIONS

OTR Office Togolais des Reventes

MINES :

RELANCER LA PROSPECTION ET LA RECHERCHE DE SUBSTANCES MINÉRALES

Après plusieurs mois de suspension, le Togo relance la délivrance des autorisations de prospection et des permis de recherche de substances minérales sur l'ensemble du territoire national. La décision a été officialisée par un arrêté signé le 18 août 2026 par le ministre délégué chargé de l'Énergie et des Ressources minières, Robert Koffi Messan Eklo.

Développement et valorisation durable du potentiel minier

La reprise des procédures permet désormais aux entreprises et aux investisseurs de soumettre de nouvelles demandes d'autorisations de prospection et de permis de recherche. Elle met ainsi fin à la suspension instaurée en mars 2025 dans le cadre d'une "pause stratégique" destinée, notamment à permettre aux autorités de procéder à une relecture du cadre juridique applicable au secteur minier et de préparer une réforme du Code minier.

"La levée de la suspension ne constitue pas une autorisation automatique d'explorer. Elle rétablit la possibilité de déposer de nouveaux dossiers, lesquels sont soumis à l'examen des autorités compétentes conformément aux dispositions réglementaires en vigueur", précise le ministère.

Il est précisé que le traitement des demandes relève de la Direction générale des Mines et de la Géologie (DGMG). Les candidats à un permis de recherche doivent notamment justifier de leurs capacités techniques et financières, pré-



Une exploitation minière

senter un programme de travaux et préciser le périmètre concerné.

Le permis de recherche confère à son titulaire un droit exclusif sur le périmètre attribué. Il est accordé pour une durée de trois ans et peut être renouvelé deux fois pour une durée de deux ans. L'autorisation de prospection relève, pour sa part, d'un régime non exclusif. Elle permet à son titulaire de rechercher des substances minérales sur une zone déterminée pendant deux ans, avec la possibilité de deux renouvellements d'un an.

La relance de l'exploration vise également à améliorer la connaissance du sous-sol togolais. Le Togo dispose notamment de ressources en phosphate et présente un potentiel dans l'or, le manganèse, le calcaire et certains minéraux importants.

Selon les autorités, cette réouverture s'inscrit dans une volonté de renforcer l'attractivité du secteur, tout en poursuivant la modernisation du cadre réglementaire, avec une attention portée à la transparence, à

la durabilité, à l'inclusion et à la valorisation des ressources naturelles. La mesure concerne l'ensemble du territoire national et les substances minérales relevant de ce régime. Les matériaux de construction et les minéraux industriels restent exclus du champ de cette réouverture.

La formalisation de l'exploitation minière artisanale au Togo : le rôle des coopératives

L'exploitation minière artisanale et à petite échelle (EMAPE) constitue une source vitale d'emplois et de revenus pour des milliers de ménages au Togo. Selon l'inventaire national réalisé en 2021, le secteur mobilise 9 825 travailleurs, dont 85 % de nationalité togolaise et près de 48 % de femmes.

Toutefois, son développement reste marqué par un niveau élevé d'informalité, des risques sécuritaires et environnementaux, et des difficultés de traçabilité de la production. Dans ce contexte, la formalisation de l'EMAPE est devenue une

priorité stratégique pour les pouvoirs publics.

Au ministère chargé des mines, on fait remarquer que la création de coopératives ne constitue pas une finalité en soi, mais un levier essentiel pour encadrer et structurer les exploitants. En se regroupant, les artisans miniers bénéficient d'un véritable outil de professionnalisation permettant de : Faciliter l'obtention des autorisations et des démarches administratives ; Améliorer l'accès aux financements, aux équipements modernes et aux formations techniques ; Renforcer la sécurité au travail et promouvoir les meilleures pratiques environnementales ; Optimiser la commercialisation des produits et garantir une meilleure traçabilité de la production.

La formalisation du secteur génère des retombées positives pour l'ensemble des parties prenantes : Pour les exploitants : une meilleure sécurité juridique, la réduction des conflits fonciers et l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail. Pour l'État et les collectivités : la croissance des recettes publiques, la protection des écosystèmes et la dynamisation du développement local.

Cette démarche est activement appuyée par la Direction Générale des Mines et de la Géologie (DGMG), l'Agence Nationale de Gestion de l'Environnement (ANGE), les collectivités territoriales et le Projet de Développement et de Gouvernance Minière (PDGM).

AGRICULTURE :

631 000 tonnes d'engrais distribuées entre 2020 et 2025

Il existe ce que l'on voit dans une politique agricole : les tracteurs, les terres aménagées, les périmètres irrigués. Et puis on trouve qui travaille en silence, sous la terre, dans les sillons et au cœur des cultures : les engrais.

Entre 2020 et 2025, l'État a distribué 631 000 tonnes d'engrais subventionnés, mobilisé plus de 18 000 tonnes de semences certifiées et fourni plusieurs millions de plants et de boutures aux producteurs des différentes filières. Il est question de donner à la population agricole les moyens de produire davantage, de mieux valoriser son travail et de contribuer plus fortement à l'approvisionnement alimentaire du pays.

L'agriculture commence par une terre. Mais une terre, aussi fertile soit-elle, ne suffit pas à garantir une récolte abondante. Le rendement dépend également de ce que le producteur apporte au sol et de la qualité du matériel végétal qu'il met en terre.

C'est pourquoi les intrants occupent une place stratégique dans toute politique de modernisation agricole. Ils constituent, en quelque sorte, les premiers leviers de la productivité : l'engrais nourrit la plante et contribue à maintenir la fertilité



Photo de famille

des sols ; la semence détermine une partie du potentiel de la récolte ; les plants et les boutures permettent d'installer ou de renouveler des cultures dans de meilleures conditions.

Subvention, ce qui fait la différence

La distribution de 631 000 tonnes d'engrais subventionnés sur cinq ans, période d'exécution de la Feuille de route gouvernementale, représente un effort considérable pour faciliter l'accès des producteurs à cet intrant essentiel.

Ce volume engrais a apporté aux cultures des éléments nutritifs nécessaires à leur développement. Son utilisation raisonnée a amélioré la croissance des plantes et les rendements, notamment lorsque les

apports correspondent aux besoins des sols et des cultures. Mais le mot le plus important dans cette opération est peut-être celui de subvention. Le coût des intrants constitue en effet une charge importante pour les exploitants, particulièrement lorsque les prix augmentent sur les marchés internationaux.

En prenant en charge une partie de ce coût, l'État cherche à rendre l'engrais plus accessible aux producteurs. La mesure réduit ainsi une partie de la barrière financière qui peut empêcher un exploitant d'utiliser les quantités nécessaires à sa production.

La semence certifiée est par ailleurs le premier pari sur la récolte. Grâce à elle, le producteur réduit certains risques liés à l'utilisation de

semences de qualité incertaine. D'autre part, il peut accéder à des variétés présentant des caractéristiques adaptées aux objectifs de production et aux conditions agricoles. À côté des céréales et des cultures annuelles, plusieurs filières reposent sur des plants ou des boutures. Ces plants permettent d'installer de nouvelles parcelles, de renouveler certaines plantations ou de développer des filières.

Une population active qui vit de l'agriculture

Ces mesures prennent une dimension particulière dans un pays où l'agriculture occupe une place importante dans les activités et les revenus des populations. Pour les producteurs, l'accès aux intrants conditionne directement la capacité à exploiter efficacement leurs parcelles. Mais l'effet ne s'arrête pas à l'exploitation.

Lorsque la production augmente, elle fait travailler toute une chaîne : fournisseurs d'intrants, prestataires agricoles, transporteurs, collecteurs, commerçants, transformateurs et distributeurs. Au terme de la période 2020-2025, l'appui aux intrants apparaît ainsi comme un investissement dont les bénéficiaires se trouvent à plusieurs niveaux.

RESSOURCES HALIEUTIQUES :

Soutien aux pêcheurs, appui à la formation et à l'installation des jeunes

Soutenir les pêcheurs, développer la pisciculture, mais aussi former une nouvelle génération de professionnels capables de transformer la filière halieutique, c'est l'ambition que professent les autorités togolaises, depuis quelques années.

De la pêche traditionnelle à une aquaculture mieux équipée

Le soutien aux activités halieutiques se trouve dans l'élan de sécurisation et d'accroissement de la production. La mise à disposition d'alevins et de cages flottantes pour la pisciculture contribue au développement de l'aquaculture, une activité appelée à jouer un rôle croissant dans l'approvisionnement en produits de la pêche.

L'alevin constitue le point de départ de la production piscicole. En faciliter l'accès permet donc aux producteurs de disposer du matériel biologique nécessaire pour démarrer ou développer leurs élevages. Les cages flottantes, quant à elles, permettent d'élever les poissons directement dans les plans d'eau, en offrant un cadre organisé pour leur croissance. Elles ouvrent ainsi des possibilités de production qui complètent la pêche de capture.

L'enjeu est de produire davantage de poissons, sans faire reposer l'approvisionnement exclusivement sur les ressources naturelles disponibles.



Des pêcheurs

Le carburant subventionné

Pour les pêcheurs, les charges d'exploitation peuvent rapidement peser sur la rentabilité de l'activité. Le carburant constitue notamment un poste de dépense important lorsque les embarcations motorisées sont utilisées.

La mise à disposition de carburant subventionné vise donc à réduire cette pression financière. L'effet attendu est multiple : permettre aux pêcheurs de poursuivre leur activité dans de meilleures conditions et contribuer à préserver la rentabilité de leurs sorties.

Cette mesure a aussi une dimension alimentaire. Lorsque les coûts de production deviennent trop élevés, ils peuvent se répercuter sur les prix de vente. Soutenir les pêcheurs revient donc aussi à agir indirectement sur l'approvisionnement des marchés en produits halieutiques.

Puis est venue une autre question, qui formera les professionnels de demain ?

C'est ici que la politique togolaise prend une dimension particulièrement intéressante. Car moderniser une filière suppose des équipements, mais aussi des hommes et des femmes capables de les utiliser, de gérer une exploitation, de maîtriser les techniques de production et de transformer une activité en véritable entreprise.

C'est dans cette perspective que deux Instituts de formation en alternance pour le développement (Ifad), spécialisés dans les secteurs de l'élevage et de l'aquaculture ont été créés. À Barkoissi, la formation est consacrée à l'élevage. À Elavagnon, elle est orientée vers l'aquaculture. Les jeunes titulaires du Brevet d'études du premier cycle (BEPC) y suivent un cursus de trois ans, conduisant au

baccalauréat professionnel.

Le principe est particulièrement révélateur, former autrement pour produire autrement. Les Ifad associent en effet l'apprentissage théorique à une immersion pratique dans les réalités professionnelles. L'objectif n'est pas seulement de transmettre des connaissances, mais de préparer des jeunes à exercer un métier, à gérer une activité et, à terme, à créer leur propre entreprise. Créés en 2019 sur demande du président du Conseil, Faure Gnassingbé, les Ifad répondent à une préoccupation précise : mettre la formation professionnelle au service des secteurs considérés comme prioritaires pour le développement économique.

Le choix de l'élevage et de l'aquaculture n'est donc pas anodin. Il traduit la volonté de disposer d'une main-d'œuvre qualifiée dans des filières où le potentiel économique est important, mais où les besoins en compétences restent considérables. En six ans, les deux instituts avaient déjà formé 480 jeunes, avec un taux d'insertion professionnelle de 90 %. Plus remarquable encore, près de 70 % des diplômés ont bénéficié d'un accompagnement financier pour s'installer. La logique ne s'arrête donc pas à la formation : elle cherche à accompagner le jeune jusqu'à son entrée effective dans la vie professionnelle.

Zozo

CRISE DANS LES GRANDS LACS : L'ONU ET L'UA CONFIRMENT LE TOGO COMME AXE MAJEUR DE LA MEDIATION



C'est une reconnaissance internationale pour la diplomatie togolaise. En effet, l'ONU et l'Union africaine ont renouvelé leur confiance au rôle de médiateur dévolu au Togo pour résoudre le conflit dans l'Est de la République démocratique du Congo. Cette confiance renouvelée à la diplomatie togolaise, s'est faite en marge de la 81^e Assemblée générale des Nations unies à New York, tenu mi-septembre dernier. La diplomatie togolaise franchit un nouveau cap sur la scène internationale. Lors d'une réunion de haut niveau à New York, en marge de la 81^e AG de l'ONU, réunion coprésidée par le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, et le Président de la Commission de l'Union africaine, Mahmoud Ali Youssouf, les deux institutions ont réaffirmé leur soutien ferme à la médiation menée par Lomé dans la crise qui secoue l'Est de la RDC. Désigné médiateur officiel de l'Union africaine (Ua) depuis avril 2025 pour la crise opposant la RDC, le Rwanda et le M23, le Président du Conseil togolais, Faure Essozimna Gnassingbé, voit son mandat, une nouvelle fois, adouci au plus haut niveau à l'international. Cette déclaration conjointe de l'ONU et de l'UA réaffirme le rôle central du Togo, en tant que médiateur de confiance, pour restaurer la paix et la stabilité durable dans la région des Grands Lacs. Ce processus diplomatique conduit par Lomé ne repart pas de zéro. En effet, il repose sur un calendrier clair, articulé autour d'une feuille de route structurée couvrant la période de juillet à décembre 2026 (...)

@macie.tg

PROTECTION DES DONNÉES : LE TOGO ET LE MALI ÉTABLISSSENT UN PARTENARIAT



Le Togo et le Mali sont désormais liés par un partenariat dans le domaine de la protection des données à caractère personnel. L'Instance de protection des données à caractère personnel (IPDCP) du Togo et l'Autorité de protection des données à caractère personnel (APDP) du Mali ont signé le mercredi 23 septembre, un protocole de coopération destiné à encadrer leurs relations et à favoriser le partage d'expériences. Les ententes paraphées par les présidents des deux institutions sont intervenues dans le cadre d'une visite d'échanges et de coopération effectuée par une délégation de l'IPDCP auprès de l'APDP du Mali. Conduite par le président de l'IPDCP, Bédiani Béli, cette rencontre a permis aux deux parties de présenter leurs missions, leurs expériences et leurs pratiques institutionnelles. Les échanges ont porté sur les enjeux liés aux transferts transfrontaliers de données, à la cybersécurité, à l'intelligence artificielle (IA) et à la souveraineté numérique. Ils ont également permis d'identifier plusieurs domaines dans lesquels les deux institutions pourraient développer des actions communes. "La protection des données personnelles en Afrique ne se construira pas de manière isolée", a souligné le président de l'IPDCP, Bédiani Béli. Le protocole signé prévoit entre autres des échanges d'informations et d'expériences, une coopération dans le traitement des plaintes et les vérifications de conformité, ainsi que des actions de renforcement des capacités au profit des membres et agents des deux autorités. À travers ce partenariat, l'IPDCP entend renforcer les échanges avec ses homologues africains et s'appuyer sur les expériences disponibles sur le continent pour faire face aux nouveaux enjeux liés au numérique. "Cette coopération nous permettra de partager nos expériences et de mieux répondre aux défis communs liés à la protection des données à caractère personnel", a indiqué le président de l'APDP, Mamoudou Samassékou. Notons qu'au Togo, l'IPDCP, créée en 2020, est chargée de veiller à la protection des données à caractère personnel et de contribuer à la régulation de leur traitement.

Source : @Republiquetogolaise.tg

FINTECH : Ohana Africa lance le Compte Familial avec Ecobank

Ohana Africa, développée par Ollo Africa, la première Fintech togolaise agréée par la BCEAO, annonce le lancement du Compte Familial, en partenariat avec Ecobank. Cette nouvelle fonctionnalité permet à une famille de créer et gérer depuis un téléphone une épargne ou une caisse commune, pour organiser de façon simple, transparente et sécurisée les contributions destinées aux besoins et projets collectifs du foyer ou de la famille élargie.

Concrètement, le compte familial permet de créer un espace financier dédié à la famille, d'inviter les membres, d'organiser les contributions autour d'objectifs communs et de suivre les efforts d'épargne de manière transparente. Il permet également de faciliter la participation des membres vivant dans différentes villes ou différents pays et de construire progressivement une culture financière familiale.

"Nous ne sommes pas en train d'inventer une nouvelle pratique financière. Les familles africaines mettent déjà leur argent en commun depuis des générations. Notre ambition est simplement de leur offrir enfin un outil moderne, pra-



tique et sécurisé pour le faire", a déclaré Mawuna Koutonin, le Directeur Général de Ollo Africa.

En effet, comme le rappelle si bien Ollo Africa, la fintech togolaise qui développe des solutions financières numériques adaptées aux réalités et aux pratiques économiques africaines, la mise en commun de l'argent est une pratique ancienne et profondément ancrée dans les familles africaines.

Dans le foyer, les parents mettent régulièrement leurs ressources en commun pour gérer les dépenses courantes, préparer l'avenir des

enfants ou faire face aux imprévus. Dans la famille élargie, tantes, oncles, frères, sœurs et familles alliées organisent des caisses de cotisation et de solidarité pour les décès, les funérailles, les mariages, les naissances, les maladies et les autres grands événements de la vie.

De nos jours, ce système de fait ne répond plus aux réalités du moment, face à la famille moderne africaine, de plus en plus dispersée entre plusieurs villes et plusieurs pays, où le suivi des cotisations repose encore souvent sur des cahiers, des enveloppes ou des

groupes de discussion, sans réelle transparence, ni traçabilité. "C'est pour répondre à ce manque qu'Ohana Africa lance la nouvelle fonctionnalité "Compte Familial", affirment les premiers responsables de Ollo Africa, la fintech togolaise qui est aussi à l'origine d'Ohana, l'application de la Petite Épargne™, une plateforme qui permet aux individus et aux communautés d'organiser, gérer et sécuriser leur épargne.

On rappelle que le Compte Familial Ohana est développé avec le soutien de l'infrastructure bancaire d'Ecobank, afin d'offrir aux familles une solution simple, pratique et sécurisée pour la gestion de leurs ressources financières communes. Grâce au partenariat avec Ecobank, le Compte Familial s'appuie sur une infrastructure bancaire fiable, tout en conservant la simplicité et l'esprit de solidarité qui caractérisent les pratiques familiales africaines.

Pour Ollo Africa, le lancement du Compte Familial marque une nouvelle étape dans la mission d'Ohana : développer des solutions financières qui partent des réalités sociales africaines, plutôt que d'importer des modèles pensés pour d'autres sociétés.

IDENTIFICATION BIOMÉTRIQUE :

Le Togo, l'une des références du programme régional WURI

Les opérations d'enregistrement ont été achevées le samedi 26 septembre 2026, dans la région Centrale. Ainsi donc, le projet e-ID Togo franchit une étape décisive. Les chiffres sont très satisfaisants. Plus de six millions de personnes enregistrées, près de 5,9 millions de cartes produites. Ce qui confirme que le Togo s'affirme comme l'une des références du programme régional WURI et aborde désormais un défi tout aussi structurant, celui de l'usage.

Une montée en puissance méthodique, région après région

Lancées en novembre 2024, les opérations d'enregistrement biométrique conduites par l'Agence Nationale d'Identification (ANID) viennent de s'achever dans la région Centrale, au terme de quatre semaines de déploiement dans ses cinq (05) préfectures. Cette étape s'inscrit dans une progression rigoureusement planifiée : après la région des Savanes, le District Autonome du Grand Lomé (DAGL), la région Maritime et la région des Plateaux, la région Centrale vient compléter un maillage qui couvre désormais la quasi-totalité du territoire national.

Ultime étape de ce parcours, la région de la Kara accueillera les équipes d'enregistrement d'octobre à décembre 2026. Le Togo sera alors en mesure de revendiquer une couverture nationale complète en à peine plus de deux ans, une performance d'autant plus remarquable au regard de l'ampleur logistique, humaine et technique qu'exige une opération de cette envergure.

L'e-ID Togo, un projet national



Une opération d'enrôlement

prioritaire au service d'une ambition régionale

Projet prioritaire du Gouvernement, l'e-ID Togo s'inscrit dans le programme d'Identification unique pour l'intégration régionale et l'inclusion en Afrique de l'Ouest (WURI, West Africa Unique Identification for Regional Integration and Inclusion), financé par la Banque mondiale en partenariat avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Ce programme vise à doter chaque personne résidant dans les pays participants d'une identité fondamentale fiable, reconnue par l'État et mutuellement reconnue à l'échelle régionale. Mis en œuvre d'abord en Côte d'Ivoire et en Guinée, puis étendu au Bénin, au Burkina Faso, au Niger et au Togo, il repose sur trois piliers : le renforcement des cadres juridiques et institutionnels, notamment en matière de protection des données personnelles ; la mise en place de systèmes d'identification fondamentale robustes et interopérables ; et l'utilisation de ces identifiants pour faciliter l'accès aux services publics et privés. Au-delà de l'inclusion sociale et finan-

cière, WURI constitue un levier majeur de l'intégration régionale, en soutenant la libre circulation des personnes et des biens dans l'espace communautaire.

Sur le plan technologique, le Togo a fait le choix structurant de MOSIP (Modular Open Source Identity Platform), une plateforme d'identification à code source ouvert. Ce choix garantit à l'État la pleine maîtrise de son système, le prémunit contre toute dépendance à l'égard d'un fournisseur unique et favorise l'interopérabilité avec les autres systèmes nationaux et régionaux. Il traduit une conviction : l'identité numérique relève de la souveraineté nationale.

Des résultats qui placent le Togo parmi les références régionales

Entré dans le programme WURI lors de sa seconde phase, le Togo affiche aujourd'hui des résultats probants : un peu plus de six millions de personnes enregistrées, environ 5,9 millions de cartes imprimées, dont près de 80 % ont d'ores et déjà été remises à leurs titulaires. La distribution se poursuit sur l'ensemble du territoire. Chaque personne

enregistrée se voit attribuer un Numéro d'Identification Unique (NIU), appelé à devenir la clé d'accès commune aux services de l'État et de ses partenaires.

Ces résultats prennent tout leur relief à l'échelle régionale. Parmi les pays participants, le Togo figure aux côtés du Bénin parmi ceux qui disposent aujourd'hui d'un système d'identification biométrique pleinement opérationnel, capable tout à la fois d'enregistrer les personnes, de générer un NIU et d'émettre une carte d'identification. Chaque pays progresse selon sa propre trajectoire et ses propres contraintes ; l'expérience togolaise, désormais éprouvée, a vocation à nourrir les échanges et la coopération entre pays de la sous-région.

L'inclusion pour boussole, l'usage comme prochain défi

Dès l'origine, l'ANID a fait le choix de la proximité. Des équipes d'enregistrement sont déployées jusque dans les villages et les hameaux les plus reculés, afin qu'aucun résident ne soit laissé de côté. La forte mobilisation observée dans la région Centrale témoigne de l'adhésion des populations à cette démarche et de la confiance qu'elles accordent au dispositif.

L'identité n'est toutefois pas une fin en soi : sa valeur se mesure aux services qu'elle permet d'atteindre. Le défi consiste désormais à faire de ce titre une véritable clé d'accès aux services sociaux de base. Deux conditions sont déterminantes : la présence effective des services publics dans les localités les plus éloignées, d'une part ; l'acceptation de l'e-ID par l'ensemble des prestataires, en particulier les institutions financières

pour l'ouverture de comptes et la vérification de l'identité de leurs clients, d'autre part.

La pérennité du système constitue un autre enjeu. Au-delà de la campagne de masse, il s'agit d'assurer un enregistrement continu, afin d'intégrer les nouvelles générations et les personnes qui n'ont pu se faire enregistrer, et de maintenir ainsi à jour un registre fiable dans la durée.

Vers une administration modernisée, centrée sur le citoyen

Résolument inscrit dans la modernisation des services publics, l'e-ID a vocation à devenir le moyen privilégié d'interaction entre le citoyen et l'administration. Cette ambition suppose le déploiement, sur l'ensemble du territoire, d'outils de vérification et d'authentification permettant aux administrations comme aux opérateurs privés de s'appuyer sur l'e-ID dans leurs procédures quotidiennes.

Dans cette perspective, une synergie étroite avec les communes est indispensable. Premier guichet de proximité et dépositaires de l'état civil, les mairies occupent une place déterminante pour ancrer l'e-ID dans le quotidien des populations et en assurer l'extension durable.

En menant à bien, en un temps record, l'enregistrement de la quasi-totalité de sa population, le Togo a posé les fondations d'une infrastructure publique numérique moderne, inclusive et souveraine. Reste à franchir une étape tout aussi exigeante : faire de l'e-ID un réflexe quotidien, au bénéfice de chaque citoyen.

@LEMEDIUM

TOGO-BURUNDI :

Une victoire à savourer, une dynamique à confirmer

Un but de Karim Dermane, un public en feu et trois précieux points : le Togo a réussi son entrée dans les éliminatoires de la CAN 2027 en dominant le Burundi (1-0), vendredi 25 septembre au stade de Kégué.

Il fallait gagner. Les Éperviers l'ont fait.

Face à une équipe burundaise accrocheuse, le Togo a obtenu l'essentiel grâce à Karim Dermane, auteur de l'unique but de la rencontre à la 17e minute. Le milieu togolais a conclu une belle séquence offensive



Les Eperviers du Togo au coup de sifflet final du match contre le Burundi



Les supporters des Eperviers

mention spéciale.

Chants, encouragements, drapeaux, téléphones allumés dans les dernières minutes : les supporters ont accompagné les Éperviers jusqu'au bout.

Dans les moments de doute comme dans les dernières minutes de tension, le stade a continué de pousser. La Fédération togolaise de football a elle-même souligné l'atmosphère particulière créée par ce public.

Un clin d'œil aux dirigeants

Cette victoire est aussi l'occasion d'adresser un petit clin d'œil à ceux qui ont la responsabilité de faire vivre et progresser le football togolais.

Messieurs les dirigeants sportifs, le peuple vient de montrer qu'il est là. À vous maintenant de continuer à construire.

Un public qui revient au stade, une sélection qui retrouve de l'allant et des joueurs qui se battent pour le maillot constituent des signes encourageants. Mais l'enthousiasme d'une soirée ne doit pas être une fin en soi. Il doit devenir le point de départ d'un travail durable, portant sur la formation, l'organisation, l'accompagnement des joueurs et la relation entre le football national et son public.

Le football togolais possède une histoire, une passion et un peuple derrière lui. À ceux qui le dirigent de transformer cette passion en **projet**.

Dodo Abalo

Mani Services & Business

SUIVEZ-NOUS

Une entreprise multisectorielle engagée pour le développement économique et la création d'emplois durables au Togo.

Découvrez nos **SERVICES**

- SERVICES D'ENTRETIEN & NETTOYAGE
- COMMERCE GÉNÉRAL, IMPORT-EXPORT
- ÉVÉNEMENTIEL & SERVICE TRAITEUR

LE BAR LOCAL EST L'UNE DE NOS SPÉCIALITÉS

Legbassito Ahonkpè
Agoè - Nyivé

CONTACTEZ-NOUS
+ 228 72 05 88 88 / 97 08 90 80
maniservicesbusiness@gmail.com

par une frappe puissante, permettant aux siens de prendre rapidement les commandes.

Mais derrière ce 1-0, il y avait surtout une équipe qui a su résister. Après l'ouverture du score, les Burundais ont tenté de revenir dans la partie. Les Éperviers ont toutefois tenu bon jusqu'au coup de sifflet final et ont décroché ainsi leurs trois premiers points dans cette campagne qualificative.

Kégué, le véritable douzième homme

S'il faut saluer les joueurs, il faut aussi rendre hommage à ceux qui, dans les tribunes, n'ont jamais cessé d'y croire.

Le public de Kégué mérite une

www.journal-lemedium.com



SOUS LE HAUT PARRAINAGE DU MINISTÈRE DU TOURISME DE LA
CULTURE ET DES ARTS
AVEC L'APPUI DE L'AMBASSADE DE FRANCE AU TOGO

OPUS ACADEMY EN PARTENARIAT AVEC LES CONTRES COURANTS
PRÉSENTE

LE FESTIVAL INTERNATIONAL MASTERPIANO

15-28 FEVRIER 2027



CHANTEUSES & CHANTEURS
TOUS STYLES & TOUS NIVEAUX

INSCRIPTIONS EN LIGNE
JUSQU'AU 15 DÉCEMBRE 2026

WWW.VOIXDESOUTREMER.COM

&

CONCOURS
MASTER
Piano

5^{ème} ÉDITION
LOMÉ

PIANISTES
TOUS NIVEAUX

+228 92 30 59 59 - masterpiano@opusacademylome.com
www.opusacademylome.com



GTA
ASSURANCES
EN TOUTE CONFIANCE



وفا إما للإيجاد
Wafa IMA Assistance

VOTRE CARTE DEVIENT VOTRE COUVERTURE

HORS DU TOGO



INFO : 8283



**Assistance
médicale**



Rapatriement



**Avance
de fonds**



**Perte & vol
de bagages**



**Couverture
monde entier**



**Assistance
24h/7**

La Banque Autrement

<https://coris.bank>

